



Permis construire immobilier

Par **Patrimoine**, le **06/04/2019** à **23:15**

Bonjour,

Suite à l'incendie de ma maison, détruite complètement, l'assurance me propose de reconstruire à l'identique, les travaux ont déjà commencé, la mairie a fait arrêter le chantier et veut des documents de permis de construire par rapport au monuments patrimoine de la région par les Bâtiments de France. Est-ce obligatoire ? Car cela fait plus d'un mois et elle me redemande des plans plus précis... donc pas avant deux mois encore.

J'ai un temps imparti pour reconstruire donné par l'assurance ? Que faire ?

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer ce qui est le plus favorable ?

Avec mes meilleures salutations.